



Commission Paritaire Nationale de Formation



Réunion du 5 Mai 2026

VOS REPRÉSENTANTES A LA CPNF

Florence MERNIER

Florence.mernier@francetravail.fr

Aline GAVATZ

Aline.gavatz@francetravail.fr



CONSULTATION

ANIMER UNE ACTION COLLECTIVE A DISTANCE

Cette formation s'adresse à **toutes personnes susceptibles d'animer une action collective à distance**. Deux pré requis sont nécessaires ; avoir suivi « les essentiels de teams », « animation collective à distance les fondamentaux ».

Cette formation va du micro learning au présentiel, selon le niveau des participants.

Ce module est un entraînement.

Il existe un panorama de formation pour les animations collectives, des e learning, un présentiel de deux jours, animation et déployer une action collective et également une formation prise de parole en public.

Pour le **SNAP**, il est nécessaire de présenter le panel des formations et panorama de tout ce qui se réfère à un thème.

La présentation ainsi faite est obscure.

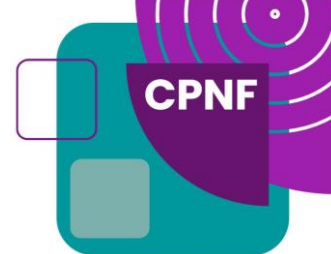
Le **SNAP** note que dans les pré requis, une des formations n'existe pas sous le code inscrit ni sous le titre indiqué. Cette formation nécessite d'ailleurs un autre pré requis de deux jours de formation en présentiel.

Le **SNAP** demande à la direction de remettre à jour le catalogue de développement des compétences. Il souhaite aussi que soient envisagés des socles formations avec panel des e learning, présentiels, à distance relatifs aux thèmes proposés. De fait, il existe des articulations entre diverses formations qui se complètent et ce n'est pas lisible.

De plus des formations auxquelles il est fait référence, ne figurent pas dans le catalogue, mais dans l'académie France Travail, donc ouvertes au RPE (réseau pour l'emploi).

Il est nécessaire de comprendre en tant qu'instance le fonctionnement entre les offres, car il semble que tout ne soit pas exposé à la CPNF.

Le **SNAP** sollicite donc une réunion de cadrage de fonctionnement.



Eu égard à beaucoup d'incohérences, d'un manque de cadrage clair, de références inexactes, le **SNAP** vote contre ce module en demandant plus de fluidité, l'actualisation des éléments de la fiche. Pour le **SNAP** il est indispensable de permettre à tout un chacun une lisibilité identique sur les offres de formation, notamment quand elles sont nombreuses et complémentaires sur une même thématique, afin que l'ensemble des agents, managers s'emparent des parcours.

INFORMATION

LA DEMARCHE DE PROSPECTION ET DE FIDELISATION DANS LA RELATION AVEC L'EMPLOYEUR

Le besoin de cette formation est apparu au moment de la mise en place des task force. Il a été conçu avec des apprenants qui demandaient ce module. La fiche figure déjà dans le catalogue, mais elle s'adresse à des apprenants pour des sessions pilotes. Des régions sont engagées sur le sujet.

Elle concerne les **conseillers emploi entreprise hors parcours nouvel entrant**. Déclinée sur **deux jours en présentiel** un retour d'expériences d'une journée vient les compléter. Cette formation ne s'adresse qu'aux agents France Travail, pas RPE. Les formateurs seront formés et aguerris sur la prospection et la fidélisation. Ils bénéficieront éventuellement d'une formation externe en sus.

FORMATIONS A VENIR

Une formation Gestion du portefeuille via OSCAR
Avenant de la convention d'assurance chômage 2025 (les conseillers devraient être formés avant le 1^{er} septembre)
Fiche accompagner les demandeurs d'emploi exprimant une souffrance psychique liée à une situation de travail.

BILAN FORMATION 2025

Ce bilan de formation est un bilan pas une étude. Les analyses plus poussées devraient se faire en thématiques. Le pilotage de la formation nécessite de se professionnaliser. C'est un enjeu de monter en compétences sur la thématique d'analyse, en déterminant des objectifs, et des cibles.

Le bilan comporte une grosse part de formations nécessaires au collectif dans le cadre de l'exercice des activités de l'établissement.

Le **SNAP** rappelle que l'établissement est passé d'un plan descendant à un plan ascendant. Il est important de pouvoir enfin parvenir à une image réelle sur la satisfaction des besoins de formations en parallèle de ce qui gonfle les résultats en nombre de jours suivis. En effet, dans la plupart des éléments, au niveau filières, les chiffres revêtent la dispense des formations sur l'assurance chômage, la santé mentale où l'établissement se met en règle avec la loi, et les parcours pour les nouveaux entrants.

Pour le **SNAP** il est indispensable d'établir un réel constat des formations demandées par agents, en y incluant les formations souhaitées non validées par les hiérarchiques afin de porter attention aux attentes.

Sur les dispositifs individuels, disposer des chiffres sur les CPF PTP, VAE, etc. validés ce n'est pas suffisant, il est nécessaire de consigner toutes les demandes y compris les refus.

La CPNF et les régions doivent disposer de chiffres plus explicites que les bilans réalisés.

